

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE N°1 – 17/10/2022

1. Equipe et effectifs 2022/2023

En maternelle, l'équipe a conservé l'organisation en double niveaux avec les élèves de petite section dans les différentes classes. Une classe à niveau unique a cependant été mise en place en grande section.

Conséquence de la nouvelle réglementation relative à l'effectif en maternelle, une sixième classe a été ouverte. Les classes sont donc comme suit :



Mme Mauger souligne que l'équipe enseignante est stable et que cela constitue un point positif, notamment pour le suivi des projets. A noter, certaines enseignantes interviennent sur plusieurs écoles ou à 50% de leur temps.

En élémentaire, de nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe suite aux départs de Mr Deroche, Mme Paccalet et plus récemment Mme Monceau (remplacée temporairement par Mr Feuillu) :

Mme Ferhat, Mr Dréan, Mme Panzani et Mr Jetain (le mardi en CM1/CM2).

Les élèves de CM2 ont été étalés sur 3 groupes

• Election des Représentants Parents Délégués

Cette année encore, le vote du 7 octobre dernier s'est exclusivement tenu par correspondance.

Avec 515 inscrits, le taux de participation est de 57,28%. Il est supérieur à celui de l'année dernière qui était de 52,63%.

Cependant, malgré une clarification des modalités de vote, le nombre d'erreurs reste relativement élevé. Le nombre de bulletins blancs ou nuls est ainsi plus élevé que celui de l'année précédente.

L'année prochaine, le vote électronique sera déployé.

3. Bilan de l'évaluation d'école

L'école a fait l'objet d'une auto-évaluation par le biais de questionnaires soumis aux :

- Elèves
- Parents d'élèves
- Enseignants
- Personnel

Cela a permis d'identifier des axes d'amélioration très concrets et de constater des retours très positifs de la part des familles sur les actions menées.

L'évaluation a également été effectuée par des auditeurs de l'éducation nationale extérieurs à l'établissement. La restitution externe effectuée après une journée de travail par ce cabinet est globalement décevante car elle n'a pas permis d'identifier des points nouveaux.

Les éléments mis en évidence sont en effet déjà connus, à savoir :

- Le faible lien avec le collège Victor Hugo de La Celle Saint Cloud (collège de secteur pour la majorité des élèves de Claude Monet) ;
- La difficulté à établir une liaison entre l'ensemble des intervenants (équipe enseignante, équipe du personnel mairie, équipe BLJ) ;
- La bonne valorisation du travail effectué pour améliorer le climat scolaire.

L'évaluation a lieu tous les 5 ans.

4. Point budgétaire :

- **Coopérative scolaire,**

Mesdames Sarragosi et de Brémond d'Ars seront désormais en charge du suivi des comptes de la coopérative scolaire.

Au 30/09/2022, les comptes présentaient un solde créditeur de 5 433,32 €.

Les dons effectués par les familles en début d'année représentent 7 835 €, soit un montant plus élevé que celui de l'année dernière.

Ce montant équivaut à 21,70 € par enfant et par classe.

Les fonds de la coopérative scolaire permettent de financer une partie des sorties organisées par l'équipe enseignante (maternelle et élémentaire).

Compte tenu des coûts élevés liés à l'organisation des sorties (ex : la location d'un autocar coûte 700 €), il est rappelé que la participation aux dons par les parents est indispensable car sans cela, il serait impossible de financer l'ensemble des sorties prévues. L'appel aux dons n'intervient qu'une seule fois, en début d'année (un mot est collé dans le cahier de liaison de chaque élève).

Les différentes actions organisées tout au long de l'année par l'équipe enseignante sont autant d'occasions de collecter des fonds.

En 2021/2022, par exemple :

- Photos exposition culturelle : vente de gâteaux ;
- Marché de Noël : vente d'objets personnalisés par les enfants

- Fête de fin d'année & Tombola.

La vente de chocolats par les enfants est, par exemple, reconduite cette année.

Les familles sont invitées à participer massivement à ces actions. En effet, les sommes collectées étant directement affectées à la COOP, cela permet de financer des actions pour l'épanouissement des enfants.

Concernant la revue des comptes de la COOP par les parents délégués, il en ressort que :

- Certains parents ne donnent pas du tout à la coop. Une seule participation est demandée en début d'année, par conséquent, un don, même modeste, serait bienvenu ;
- L'engagement des parents ne suit pas la motivation des enseignants qui mettent en place des événements pour subventionner les sorties/le matériel de nos enfants (ex : opération chocolats à Noël qui n'a pas permis de récolter beaucoup de fonds) ;
- L'achat de matériel de seconde main effectué par certains enseignants est apprécié ;
- Le recours à Amazon par certains enseignants n'est pas à encourager, notamment pour les livres. Il est rappelé la présence d'une librairie à quelques pas de l'école qui permet d'obtenir du matériel pour des tarifs similaires ;
- Une attention particulière est demandée aux enseignants dans la gestion de la coop, afin de pouvoir évaluer par événement les bénéficiaires correspondants, et ce afin de suivre l'évolution d'une année sur l'autre ;
- Il est demandé aux enseignants d'harmoniser les dépenses en fonction du matériel (ex : achat de crayons pris sur le budget de la classe pour une classe, et le budget de fonctionnement général pour une autre), les enseignants répondent que les achats sont alloués à tel ou tel budget en fonction de la nature du projet et non du matériel requis ;
- DMEM s'interroge sur le manque d'équilibre des dépenses entre élémentaire et maternelle, les enseignants assurent que cela va s'équilibrer ;
- DMEM encourage la mise en commun des ressources (ex : existence de bibliothèques dans chaque classe versus passage à une bibliothèque commune) et apprécie la création d'une salle d'arts plastiques mutualisant les ressources (nombreuses !) présentes dans toutes les classes, ainsi que la remise en forme de la bibliothèque générale.

- **Subventions,**

Un rappel est fait au sujet des commandes passées par les enseignants pour les manuels et fichiers scolaires.

Les enseignants tentent d'ajuster leurs commandes au 10^e supérieur en fonction des lots. Par ailleurs, il est précisé qu'entre la clôture du budget qui intervient chaque année en octobre et le mois de juin, aucune nouvelle commande n'est possible. Il s'agit d'une règle budgétaire qui concerne l'ensemble des écoles.

Cela explique, par exemple, la difficulté, parfois de commander des manuels supplémentaires pour les élèves qui arrivent en cours d'année scolaire, et ce lorsque la commande initiale n'a pas permis de mettre de côté des manuels

Outre la subvention pour les documents scolaires à proprement parlé, une subvention culturelle est allouée pour les sorties culturelles.

Ces fonds permettent le financement de toutes les sorties de fin d'année aussi bien en maternelle qu'en élémentaire.

Mme Blancho confirme qu'en février les enseignants pourront donner les montants requis afin que la mairie puisse déterminer le budget alloué. Cela permettra notamment d'éviter des situations comme celle rencontrée l'année dernière où des enseignants ont dû avancer, sur le montant du transport (environ 600 €) sur leurs fonds propres.

- **Budget municipal d'investissement.**

Rappel des demandes effectuées en 2021/2022

Des contraintes budgétaires n'ont pas pu permettre la réalisation de toutes les demandes, à l'exception :

- De la structure de jeux
- Des équipements de la 6^e classe de maternelle

Demandes d'investissement 2022/2023 :

- Dons de parents : tables festivités, palettes et géotextile
- Dons de la Société Générale + AVL (armoires...etc)

Les services techniques de la mairie ont aidé à déplacer les éléments.

Demandes urgentes :

- Isolation phonique de 2 classes (son supérieur à 85 décibels) en maternelle (classe Mme Lesage) et en CE2 (classe de Mmes Ferhat et Panzani).

Ces 2 classes étaient initialement destinées à l'isolation en cas d'incendie (fermeture automatique + accès pompiers par les fenêtres), c'est-à-dire deux classes où les sons devaient passer facilement.

- Salle d'arts plastiques : besoin d'aménager une paillasse avec un point d'eau.
- Les tapis de motricité endommagés ont besoin d'être remplacés
- Table de ping pong : la 2^e table a été dégradée. Compte tenu des contraintes budgétaires, l'achat d'une table de ping pong a été mis en suspens.
- Demande d'une participation de la mairie à l'achat des dictionnaires pour l'arrivée en CP (subventionné actuellement par la COOP), pour marquer rituel de passage, comme cela est fait pour les CM2 avec l'achat d'une calculatrice pour les CM2 par la mairie. La mairie évoque une nécessité de justesse de subvention entre les 2 écoles, et refuse cette participation. L'achat des dictionnaires étant très lourd pour la coopérative, cet achat évoluera vers un livre « rituel » mais moins onéreux.

De manière générale, la mairie souhaite actuellement se focaliser sur la tranche d'âge des 11-17 ans car il n'y a rien pour eux sur Bougival.

5. Vie de l'école :

Projets pédagogiques :

L'école poursuit les actions initiées en 2021/2022, notamment via les différents labels :

Ecole : E3D : développement durable

Poursuite de toutes les actions menées en 2021 :

- Tri, sensibilisation déchets, tri dans les classes, importance de la collecte avec compréhension recyclage (visite SITRU).
Mise en place d'un jardin pédagogique (le long de l'école).
- Lombricompostage pour les cycles 2
- Hôtel à insectes ; création envisagée par certaines classes
- Collectes solidaires : comprendre ce qu'il y a derrière, à quoi ça sert, quelles associations récupèrent et dans quel but.
- Poursuite de la collecte des piles et ampoules.

Parcours Elèves :

- Parcours individuel de suivi scolaire avec une sensibilisation depuis la maternelle jusqu'au CM2 axée sur l'acquisition de compétences.
Un historique est conservé tout au long de la scolarité, les enseignants ne partent pas de zéro chaque année. Tout ce qui a été dit/fait/écrit en fonction de chaque enfant.
- Sécurité routière : organisation de sorties vélo en cycle 3 afin de sensibiliser les élèves aux règles de circulation ;
- Porter Secours : initiation aux bons gestes à apporter dans les situations d'urgence ;
- Education culturelle et artistique.

Projets :

Lecture et goût de lire :

- En élémentaire : lecture plaisir à travers prix « Les incorruptibles »
- En mater : prix « Livre en tête » en lien avec la biblio
- Actions inter-cycles : entre CE2/CM2
- Lecture des grands auprès des petits
- Bibliothèque : mutualiser les ouvrages pour l'ensemble des classes.
 - o A ce stade, tri, réorganisation pour que les enfants prennent plaisir à aller dans la bibliothèque.
 - o Idéalement, prêt au sein de la classe

Climat scolaire :

- Projet pHARe : engagements en faveur de la bonne qualité du climat scolaire à travers, notamment, les thèmes d'égalité garçon/fille et de la lutte contre le harcèlement. Sur ce dernier point, aucun cas de harcèlement n'a été constaté à l'école Monet depuis la mise en place du dispositif l'année dernière.

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-323435>

- Rôle croissant des délégués de classe : des réunions sont prévues tous les 2^e lundis de chaque mois. Des thèmes ont été listés (majoritairement autour de la question sur les périscolaires, tentative pour orienter demandes sur le scolaire) ;
- Génération 2024 : suite à la sélection de Paris pour les JO 2024, l'objectif est d'assurer une continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap.

De manière générale, l'objectif est de multiplier les actions et projets qui contribuent au bien-être des enfants

Activité physique quotidienne (APQ) :

Il s'agit d'une demande de l'Education Nationale dont l'objectif est différent de celui de l'EPS. En effet, il n'y a pas de visée pédagogique, l'APQ est axé sur bien-être et la santé des élèves. Cette action ne concerne que les élèves de l'élémentaire, les jours où ils n'ont pas EPS.

L'école Monet a opté pour un cadre souple de mise en place, avec des actions telles que :

- La montée/descente des escaliers
- Des récréations actives : ping-pong ; basket, jeu de palets, cerceaux
- Une mise à disposition permanente pour chaque classe d'une caisse comprenant ballons, cordes à sauter, élastiques...etc
- Des ateliers périscolaires tels que football et ping-pong.

Ainsi, compte tenu de ce qui précède, plutôt que d'ajouter 30 minutes activité physique, le choix a été fait de valoriser les actions déjà existantes.

6. Règlement intérieur 2022 : approbation

Un seul point est modifié dans le règlement intérieur : l'horaire d'entrée et de sortie des parents le matin.

En effet, il a été constaté qu'en maternelle de nombreux parents arrivent tardivement ce qui leur fait quitter l'école après 8h30.

Or, cela désorganise le travail des ATSEMs qui doivent s'interrompre dans leur travail pour aller leur ouvrir la porte alors que les activités avec les enfants débutent.

Par conséquent, **le règlement intérieur stipule désormais que les parents doivent avoir quitté l'école à 8H30 au plus tard.**

7. Temps périscolaire :

Un nombre important d'ateliers a été mis en place sur la pause méridienne

- Football avec Eric sur le terrain à proximité de l'école
- Dessin et lecture sous le préau
- Atelier des droits des enfants pour mise en place règles de vie. Les délégués doivent faire des propositions.

Une mini-commission des menus sera organisée par les enfants. Elle se déroulera avant chaque commission cantine (il y en a 3 dans l'année) afin qu'ils fassent leurs propres propositions sur les menus qui leur sont proposés.

- Service d'eau le midi : sur la base du volontariat, les enfants remplissent les brocs d'eau au cours d'un service.

A noter, pour les enfants qui ne se tiennent pas bien pendant le service du midi, ils ne sont pas autorisés à aller à l'extérieur, et doivent assurer service d'eau sur les 3 services. Pour ceux qui assurent le service volontairement, un supplément en pain ou yaourt leur est donné

- En maternelle, il n'y a plus de temps de télévision le midi. Les enfants écoutent des CD. Les parents délégués ont particulièrement exprimé leur vive satisfaction sur ce point qui avait été mis en évidence depuis plusieurs années, et remercient chaleureusement la mairie pour ce changement.

A ce titre, un appel aux dons de CD est fait pour que renouveler le stock d'histoires et de comptines.

A noter : l'assemblée note qu'il serait important d'intégrer BLJ dans les discussions relatives à certaines questions.

Par exemple, l'usage des toilettes après 16H30, ces dernières devenant mixtes.

8. Locaux et équipements :

- Gestion du réseau de chauffage et de la température de l'eau,

La mairie est interrogée sur la politique municipale au regard de la crise énergétique.

La municipalité de Bougival a déjà réduit drastiquement l'éclairage et ce depuis plusieurs années. En réponse à la crise actuelle, pour Noël, les décorations ne seront installées que dans le centre ville.

S'agissant, du **chauffage** dans l'école, aucune date d'allumage n'est fixée, cette dernière étant repoussée au maximum. Seule la crèche municipale bénéficie déjà du chauffage.

Les consignes de températures seront celles préconisées par le gouvernement, soit 19°C.

Un nouveau système connecté VERTUOZ sera installé et permettra ainsi de piloter à distance la température de chaque salle. Des réglages seront ainsi programmés selon les horaires. En cas de salle de classe non utilisée, le système sera capable d'identifier le fait qu'il n'y a aucun mouvement et donc la température sera baissée.

En revanche, les couloirs ne seront pas couverts par le système VERTUOZ qui sera opérationnel après les vacances de Noël.

S'agissant des fenêtres détériorées, elles seront remplacées pour que seul le système oscillo-battant soit mis en place. En outre, un détecteur de CO2 sera installé.

Les fenêtres pourront être ouvertes au moyen d'une clé pour une ouverture « en grand » qui permettra une aération ponctuelle. En revanche, il ne sera pas possible de laisser la fenêtre ouverte.

Concernant **l'eau froide** : afin de régler le problème de température très basse, eu égard aux relevés effectués l'hiver dernier (6°C), il avait été décidé de calorifuger les tuyaux.

Cela a été fait en élémentaire. Cependant, cette technique d'isolation n'étant applicable que sur les tuyaux situés en extérieur, le résultat ne pourra être observé que plus tard.

Le calorifugeage n'a pas été réalisé en maternelle car les tuyaux sont situés à l'intérieur. La température de l'eau étant malgré tout très froide, des relevés supplémentaires seront effectués ultérieurement afin de prendre les mesures adéquates.

DMEM demande à obtenir une copie du bilan énergétique (à demander à Cofely). Pour rappel, la rénovation de l'école remonte à 2011.

Les poignées de portes ont été diversement réparées : cela a été fait pour la salle de motricité en maternelle, pour les autres (porte de sortie donnant sur la résidence des Trois Forêts, par exemple), des interventions restent à faire.

Une demande a été faite afin que tout soit réalisé comme cela l'a été en salle de motricité.

Les équipements suivants sont en attente d'installation : porte-manteaux dans les toilettes des élémentaires, et des poubelles de tri.

A noter, les porte-manteaux se cassent facilement car les enfants ont tendance à tirer dessus. Les poubelles de tri ont été mises au budget.

Des bancs installés dans la cour afin de permettre aux enfants de prendre le goûter sans avoir à s'asseoir par terre.

Les discussions concernant les points relatifs aux équipements et aux locaux représentent une part importante des échanges entre les parties au cours du conseil d'école. C'est pourquoi, il a été décidé d'un commun accord que des réunions dédiées seront organisées au cours de l'année afin de prendre le temps de revoir les points en détail et d'assurer le suivi.

Un compte-rendu sera fait après chaque réunion et une restitution globale sera donnée en conseil d'école.

9. Aux abords de l'école : sécurité (arrêt-minute, bus, installation d'un coussin berlinois) et projet key-hole

- Arrêt-minute : il est souvent indisponible car les autocars s'y garent.
A noter : des études sont en cours dans plusieurs rues de la ville car il y a de nombreux problèmes de stationnement et de circulation. Les résultats de ces études seront présentés au prochain conseil d'école, s'ils sont disponibles.
- Projet key-hole : il est toujours d'actualité. Les travaux n'ont pas démarré car le projet est en attente de subvention.
- Barrière fermée au niveau du chemin du Bas des Grands Prés : cette barrière permet de sécuriser le passage des enfants et des parents le matin et le soir, et constitue surtout l'accès pompier au groupe scolaire, ainsi qu'à la crèche.

Rappel aux parents : le stationnement même pour quelques minutes est strictement interdit devant la barrière.

Ceci notamment en raison du fait qu'en cas d'incendie, cela bloquerait l'accès des pompiers.